



Courrier adressé à :

Emmanuel ZEMMOUR - Président de l'UNEF
Cindy PETRIEUX - Présidente de la Cé
Antoine DIERS - Président de l'UNI-M-et
Steven DA CRUZ - Président du PDE

Copie à :

Mme Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé,
Mme Geneviève FIORASO, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
M Benoît HAMON, Ministre délégué à l'Economie Sociale et Solidaire et à la Consommation,
Mme la Sénatrice Catherine PROCACCIA
M le Sénateur Ronan KERDRAON
Mme Vanessa FAVARO, Présidente de la LMDE
M Cédric CHEVALIER, Président du réseau emeVia

A Paris, le 25 février 2013

Cher Emmanuel,
Chère Cindy,
Cher Antoine,
Cher Steven,

Les récentes actualités n'ont pas ménagé le régime étudiant de sécurité sociale. Ces charges ne sont pas les premières, et c'est par un perpétuel combat que nous tous, membres d'organisations représentatives des étudiants, avons pu préserver ce régime spécifique. Ce combat, lors des moments les plus difficiles -comme la proposition de diminution de la remise de gestion, la remise en question de l'exonération de la taxe sur les contrats d'assurance- nous l'avons mené ensemble, faisant passer avant tout intérêt, celui des étudiants. Nous avons alors pris avec courage nos responsabilités de représentants des étudiants de France.

Si l'histoire de ce régime a parfois été rugueuse, passionnelle et délicate, c'est aujourd'hui la survie même d'une prise en compte des spécificités de santé des étudiants qui est menacée. Menacée, car remise en question par de nombreuses polémiques sur la gestion qu'en font les mutuelles étudiantes. Menacée, car largement remise en question par les étudiants eux-mêmes, notamment sur la qualité du service.

La FAGE s'est toujours érigée en soutien au régime étudiant de sécurité sociale. Ce dernier doit répondre aux besoins spécifiques des étudiants, en termes de prévention, de service et d'accompagnement. La FAGE porte de manière intrinsèque et historique l'héritage de la création des Oeuvres et l'implication dans les problématiques de santé des étudiants. Créatrices des Oeuvres, engagées dans les prémices de l'avènement du régime de sécurité sociale étudiante et de la mutualité étudiante, les associations étudiantes ne peuvent accepter que pour des manquements de gestion, structurels ou contextuels, cette prise en compte spécifique périclite.

Cependant, force est de constater qu'aujourd'hui, les organismes de gestion du régime spécifique ne sont plus en mesure d'assurer leurs missions avec l'efficacité que les étudiants sont en droit d'attendre.



Nous sommes tous responsables devant les étudiants que nous représentons. Aussi, si au moment le plus critique pour le devenir de notre régime spécifique, nous ne prenons pas, chacun, le courage d'interroger ces organes et leur gestion, nous porterons tous *-et de manière indéniable-* le poids de l'effondrement de cet acquis.

En tant que garants de la santé des étudiants, en tant que défenseurs de leurs intérêts matériels et moraux, nous ne pouvons fermer les yeux sur les entraves qui se posent au bon fonctionnement du régime étudiant. Nous devons savoir et être en mesure d'expliquer avec transparence la manière dont est utilisé l'argent de nos pairs.

La FAGE et son réseau invitent donc toutes les organisations étudiantes représentatives à prendre leurs responsabilités, dans l'intérêt des étudiants de France, et à s'associer à sa demande de déclenchement d'une commission d'enquête interministérielle en lien avec l'Inspection Générale des Affaires Sociales. De même, c'est collectivement que nous devons faire appel à l'Autorité de Contrôle des Organismes de Sécurité Sociale et à l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles, qui ont fait les preuves par le passé de leur clairvoyance sur le dossier des organismes de gestion de la sécurité sociale étudiante.

Alors que certains voient un acharnement médiatique à l'encontre des mutuelles étudiantes, il est urgent de faire la lumière sur les pratiques réelles et la gouvernance de ces dernières. Cette urgence est de mise puisque d'après nos informations les rapports de la Cour des Comptes sur les organismes gestionnaires du régime étudiant, prévus pour la fin du mois de mars, ne seront pas plus flatteurs que l'enquête réalisée par l'UFC-Que Choisir.

Face aux difficultés que rencontrent les mutuelles étudiantes, nous nous devons de prendre cette responsabilité collective, en ayant le courage d'interroger, sans a priori et en toute indépendance, ce système et la gestion qui en est faite. Ouvrir le champ des possibles afin de garantir une prise en compte des spécificités sanitaires étudiantes, avec pour seul objectif la défense de nos pairs est indispensable. Pour cela, nous ne devons exclure aucune réponse possible quant à l'architecture du système de protection sociale étudiante et à la gouvernance des différents acteurs gestionnaires.

Espérant pouvoir compter sur vous et sur votre sens des responsabilités pour ne défendre qu'un seul intérêt, celui de l'ensemble des étudiants.

Cordialement,

Julien Blanchet
Président de la FAGE